



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PREMIER PROJET DE RÉOLUTION N° CA25 20 0174 (PP-36) ADOPTÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE N° LAS-0041

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes intéressées que :

Le conseil a adopté à sa séance du 7 avril 2025, le premier projet de résolution portant le numéro CA25 20 0174 (PP-36) visant à autoriser un usage d'utilité publique sur le lot 1 449 273 (2345, rue Lapierre) et à définir les normes et les conditions relatives au stationnement et à la gestion des matières résiduelles pour cet usage et ce, malgré les dispositions prévues au *Règlement de zonage n° 2098*.

Une assemblée de consultation publique aura lieu le 23 avril 2025, à 18 h, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera le premier projet de résolution CA25 20 0174 (PP-36) ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.

Le premier projet de résolution peut être consulté au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À LASALLE, ce 15 avril 2025.

Simon Provost-Goupil
Secrétaire d'arrondissement